



COMMUNIQUÉ DE PRESSE n° 14/2024

Indicateurs relatifs à la sécurité ferroviaire pour 2023

(Paris, le 15 novembre 2024) - L'Union internationale des chemins de fer (UIC) a publié son rapport annuel sur les accidents ferroviaires.

Domaine d'application

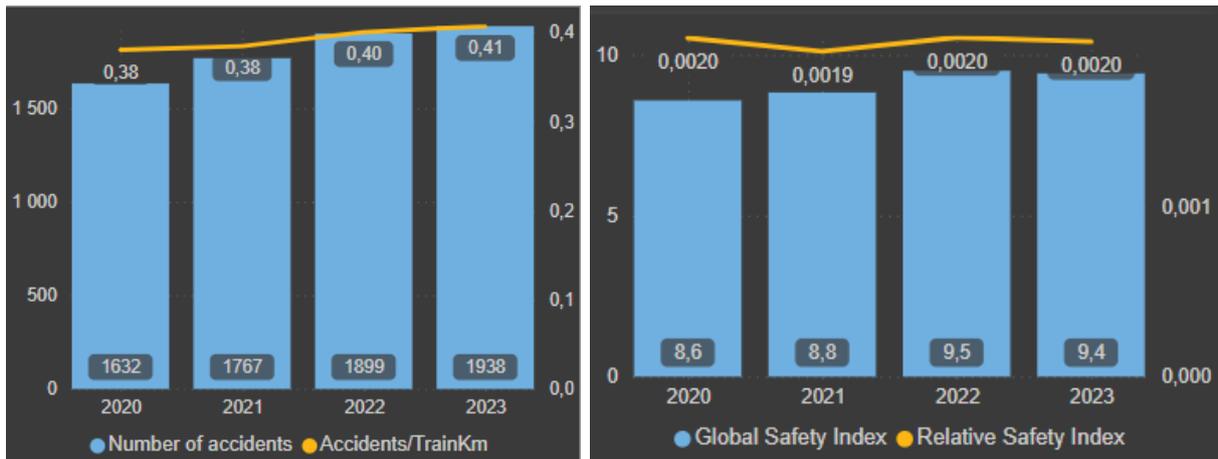
La base de données de sécurité de l'UIC enregistre les accidents significatifs depuis 2006. Cette année, 36 entreprises ferroviaires de 33 pays s'étendant sur l'Europe, l'Asie-Pacifique et les Amériques ont fourni leurs données de sécurité à la base de données de sécurité de l'UIC. En particulier, trois nouveaux membres des Amériques - les Chemins de fer argentins (SOFSE), l'Agence colombienne d'infrastructure nationale (ANI) et Amtrak (États-Unis) - ont rejoint cette initiative représentant ainsi une étape importante vers une participation mondiale aux efforts de sécurité ferroviaire. Cette année, pour la première fois, le rapport annuel sur la sécurité de l'UIC sera présenté sous la forme d'un tableau de bord interactif et dynamique alimenté par Power BI.

Pour obtenir le rapport complet et des informations plus approfondies, veuillez utiliser les deux liens ci-dessous pour accéder à la version numérique complète et interactive :

- [Rapport public sur la sécurité de l'UIC](#)
- [Rapport Sécurité UIC, focus 2024](#)

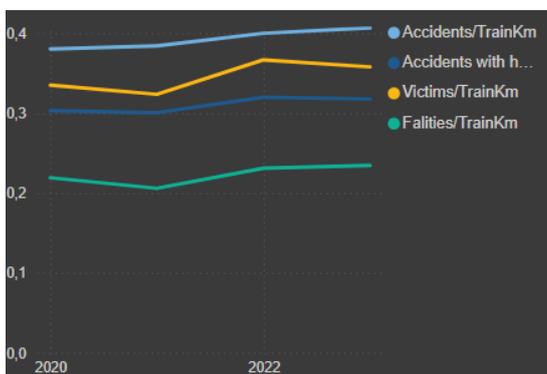
Une augmentation soutenue des accidents significatifs

Depuis 2020, année fortement impactée par la pandémie de COVID-19, on observe une augmentation soutenue des accidents significatifs¹. Cette augmentation s'est manifestée à la fois en chiffres absolus et par rapport aux ratios train-kilomètre. Cependant, malgré cette augmentation, **l'indice de sécurité global (GSI) a légèrement diminué**, ce qui indique une tendance positive vers une amélioration globale de la sécurité.



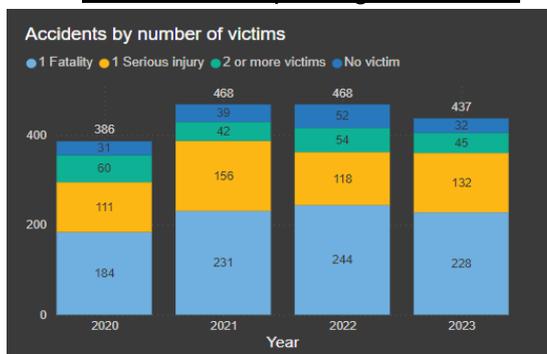
L'indice de sécurité de l'UIC ne se contente pas de fournir des statistiques sur les taux d'accidents : chaque accident est « pondéré » en fonction de sa cause, de son type, de sa fréquence et de la catégorie de victimes. Cela permet d'obtenir une compréhension plus détaillée des niveaux de sécurité généraux, indépendamment des événements à fort impact, heureusement rares. Cet indice permet également d'appréhender le niveau de responsabilité intrinsèque du système ferroviaire face aux tensions extérieures. En règle générale, plus l'indice est bas, plus la sécurité est considérée comme élevée.

Indicateurs clés en 2023



Le nombre total d'accidents a augmenté en 2023, tandis qu'il y a eu une **baisse du nombre de victimes**. Malheureusement, le nombre de personnes tuées a augmenté, soulignant la gravité de certains incidents.

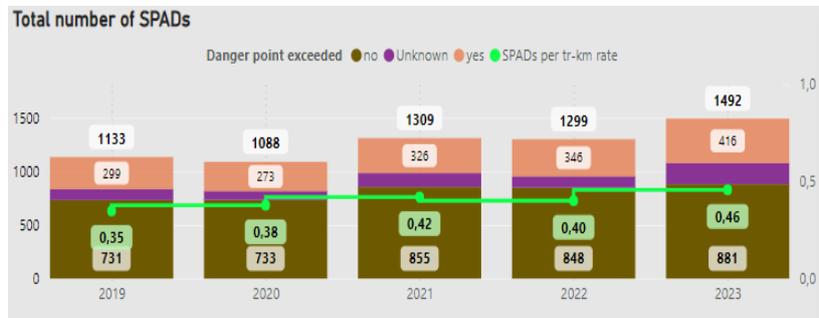
Accidents aux passages à niveau



Les accidents aux passages à niveau ont diminué d'environ 7% par rapport à 2022, avec une diminution de 38% des accidents sans victime. Cependant, les incidents impliquant des personnes ont augmenté, de même que les collisions de trains avec des obstacles, qui ont contribué de manière significative au nombre total d'accidents.

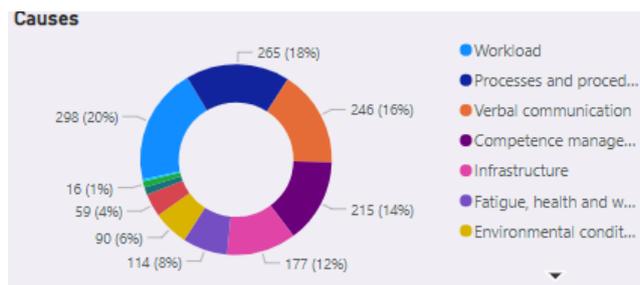
Focus 2024 : Étude approfondie des signaux franchis en situation de danger (SPAD)

Le rapport de sécurité 2024 se concentre sur la question cruciale du franchissement des signaux d'arrêt, un risque de sécurité récurrent dans les opérations ferroviaires. Les données de 25 entreprises ont permis d'approfondir l'analyse des cas de franchissement des signaux d'arrêt, en examinant des facteurs tels que les types de trains, les caractéristiques des lignes et la présence de systèmes de contrôle des trains.



Les tendances en matière de SPAD montrent une augmentation du nombre d'incidents au cours de ces dernières années, qui se reflète à la fois dans les chiffres réels et les nombres normalisés par train-kilomètre, sauf en 2020, où la tendance inverse a été

observée en raison de la pandémie de COVID-19.



Pour les incidents dont les causes sous-jacentes sont identifiables, les principaux facteurs contributifs sont la charge de travail, les processus et procédures, et la communication verbale.

Membres de la base de données de sécurité de l'UIC en 2024

ADIF (Espagne), AMTRAK (États-Unis), ANI (Colombie), BANE NOR SF (Norvège), CFL (Luxembourg), CFR-SA (Roumanie), CIE (Irlande), DB AG (Allemagne), EUSKOTREN (Espagne), FGC (Espagne), FS RFI (Italie), FTIA (Finlande), HŽ (Croatie), Infrabel (Belgique), INFRAKOS (Kosovo), IP (Portugal), KRNA (Corée du Sud), LDZ (Lettonie), LTG (Lituanie), MÁV (Hongrie), Network Rail (Royaume-Uni), NRIC (Bulgarie), ÖBB (Autriche), OSE (Grèce), PKP (Pologne), ProRail (Pays-Bas), RAI (Iran), SBB CFF FFS (Suisse), SNCF Réseau (France), SOFSE (Argentine), SŽ (Slovénie), SŽ (République tchèque), TCDD (Turquie), Trafikverket (Suède) et ŽSR (Slovaquie).

Accès au document

Le rapport de l'UIC 2024 sur la sécurité peut être téléchargé à partir de : <http://safetydb.uic.org>

¹ DEFINITIONS FR

Train-km : Unité de mesure correspondant au mouvement d'un train sur un kilomètre. Le total des trains-km est la mesure de base du trafic ferroviaire

Accident significatif : tout accident impliquant au moins un véhicule ferroviaire en mouvement et provoquant la mort ou des blessures graves pour au moins une personne ou des dommages significatifs au matériel, aux voies, à d'autres installations ou à l'environnement, ou des interruptions importantes de la circulation, à l'exception des accidents dans les ateliers, les entrepôts et les dépôts

Victime : personne tuée ou gravement blessée

Personne tuée : « Toute personne tuée sur le coup ou décédant dans les 30 jours à la suite d'un accident de chemin de fer, sauf suicides »

Personne gravement blessée : « Toute personne blessée qui a été hospitalisée pendant plus de 24 heures à la suite d'un accident de chemin de fer, sauf suicides »

Indicateurs : nombres absolus divisés par le nombre total de trains-km

CONTACTS :

Département Communication de l'UIC : com@uic.org

Sécurité à l'UIC : safety@uic.org

Frédéric Hénon, responsable du département Exploitation et Sécurité : henon@uic.org

Iryna Polzikova, administratrice de la base de données sécurité : polzikova@uic.org